

Objet

Rénovation ou création des revêtements superficiels de chaussées limités à la couche de roulement. Si le rabotage conduit à un travail supérieur à la couche de roulement, la fiche AT-RAB est à utiliser.

Techniques et outils utilisés

- Rabotage limité à la couche de roulement
- Sciage limité à la couche de roulement
- Utilisation de marteau-piqueur et de brise-roche hydraulique.

Prescriptions

Travail avec une raboteuse pour renouveler une couche de roulement :

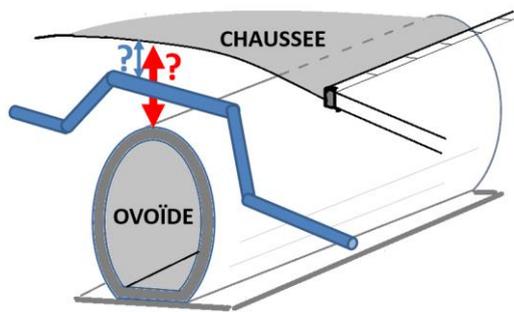
- **En complément du marquage piquetage, les affleurants visibles, ou présents sur les plans des exploitants ou les accessoires présents sur les plans pouvant identifier un éventuel affleurant recouvert, sont tracés et conduisent à des points d'arrêt obligatoire.**
- **Le tracé des points d'arrêt est réalisé avec le conducteur ou obligatoirement partagé avec celui-ci.**

Travail sans raboteuse mais avec engravure et rechargement d'une couche de roulement :

Il est obligatoire de remettre à niveau les regards existants et de ne jamais les recouvrir.

Principales recommandations à prendre en compte avant les travaux

- Vérifier que les DT DICT ont été réalisées pour ces travaux de surface même s'ils sont de moins de 10 cm de profondeur ;
- Vérifier que les ouvrages ont été localisés par le responsable de projet ;
- Repérer les réfections de chaussée apparentes, les affaissements éventuels, les coffrets et les bouches à clé ;
- Comparer ces derniers éléments visuels avec les plans de réseaux qui ont été communiqués. En cas d'incertitude, prévenir le responsable de projet et lui demander d'effectuer des investigations complémentaires ;
- Vérifier que les émergences sont correctement identifiées et repérées par des points d'arrêt ;
- Indiquer les points d'arrêt machine en blanc, pour éviter la confusion avec le marquage piquetage des réseaux ;
- S'assurer que les organes de coupure des ouvrages sensibles pour la sécurité ont été repérés ;
- Valider le plan d'emprise et de circulation avec le responsable de projet et le gestionnaire de la voirie ;
- Rechercher, en phase conception et en complément en phase travaux si nécessaire, la présence d'ovoïdes ou d'ouvrages de diamètres importants sous la chaussée afin d'identifier des configurations pouvant entraîner la présence d'ouvrages même à profondeur très réduite. Ces configurations peuvent conduire à des dommages à enjeux entraînant la destruction de la machine.



Principales recommandations à prendre en compte pendant les travaux

- Vérifier la présence d'affleurants ou d'accessoires présents sur les plans des exploitants n'apparaissant pas sur le terrain. Une recherche par détection de regard enterré est recommandée si des doutes existent ;
- Vérifier en permanence que la surface en fond de rabotage ne présente aucune anomalie (il ne peut être toléré aucun endommagement d'ouvrages ou d'accessoires.) ;
- Contrôler que les émergences sont en état. Il faut les réparer ou les faire réparer si ce n'est plus le cas ;
- Vérifier la profondeur des ouvrages sous affleurants ou carters sous chaussée, en les ouvrant si nécessaire.



Tracé au sol des points d'arrêt machine par le conducteur
 - Affleurants visibles ou détectés si indices d'existence

A l'exception des prescriptions en rouge, il s'agit de recommandations génériques non exhaustives, qu'il appartient à l'entreprise d'adapter, le cas échéant, pour tenir compte de son analyse technique complémentaire préalable au chantier.